
**ÉTUDE ÉCONOMIQUE
SUR LES RÉSULTATS D'EXPLOITATION
DES CRABIERS DE LA ZONE 16
1998-2000**

RÉGION DU QUÉBEC



Pêches et Océans Canada

Mars 2002

PUBLIÉ PAR :

**Direction des politiques et de l'économie
Ministère des Pêches et des Océans
Québec QC
G1K 7Y7**

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, 2002

**Numéro de catalogue Fs 66-5/162F
ISSN 0847-1185**

Rapport de l'analyse économique n° 162

This publication is also available in English

SOMMAIRE

Une amélioration de la situation financière globale de la flotte des crabiers de la zone 16 est observée en 2000. L'augmentation notable des revenus bruts de pêche est attribuable à l'augmentation du prix du crabe des neiges en 2000 et à l'augmentation du contingent de chaque pêcheur. Si on considère le revenu de trésorerie, il a augmenté considérablement en 2000, et se chiffre à plus de 345 000 \$ en moyenne pour cette flotte.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier tous les pêcheurs qui ont bien voulu participer à cette étude. Sans leur collaboration, une telle étude n'aurait jamais pu être réalisée. À ce titre, il nous apparaît important de souligner que la majorité des pêcheurs sélectionnés dans le cadre de notre échantillon ont volontairement accepté de participer à l'étude. De plus, nous tenons à souligner la collaboration des associations de pêcheurs et de leurs représentants qui nous ont facilité le travail.

TABLE DES MATIÈRES

1. Méthodologie	3
1.1 CUEILLETTE DES DONNÉES	3
1.2 VALIDATION DES DONNÉES	3
2. Résultats et analyse	5
2.1 REVENU DE TRÉSORERIE.....	5
2.2 STRUCTURE DES DÉBARQUEMENTS.....	8
2.3 CARACTÉRISTIQUES TECHNICO-ÉCONOMIQUES DES CRABIERS DE LA ZONE 16	10
2.4 SEUIL DE RENTABILITÉ	11

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

Tableau 1 : Revenu de trésorerie et structure des frais d'exploitation	7
Tableau 2 : Revenu total moyen des propriétaires	8
Tableau 3 : Structure des débarquements moyens	9
Tableau 4 : Caractéristiques technico-économiques des crabiers de la zone 16	10
Tableau 5 : Quantité de crabe nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité.....	11
Graphique 1 : Illustration du seuil de rentabilité en 2000	12

LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Carte des zones de pêche au crabe des neiges	17
Annexe 2 : Principales informations recueillies lors de l'enquête.....	19

INTRODUCTION

La direction des Politiques et de l'économique du ministère des Pêches et des Océans, région du Québec, a réalisé cette étude sur les coûts et revenus des pêcheurs de crabe des neiges de la zone 16 pour les années 1999 et 2000. Les revenus de trésorerie moyens, les principales caractéristiques et les seuils de rentabilité y sont présentés. Cette étude constitue une mise à jour du document intitulé : « Étude sur les résultats d'exploitation des crabiers de la zone 16 » qui portait sur l'année 1998. Les résultats de cette dernière étude sont présentés dans le présent document pour fin de comparaison.

Cette étude revêt une importance particulière lorsqu'il s'agit de mieux cerner les enjeux socio-économiques ainsi que les caractéristiques financières des flottes de pêche au crabe des neiges.

1. Méthodologie

Cette étude est tirée d'une enquête effectuée auprès des crabiers de la zone 16 en 2001. La zone de pêche de ces crabiers est illustrée à l'annexe 1. La méthodologie utilisée pour la réalisation de l'étude est décrite au point suivant.

1.1 Cueillette des données

La zone 16 compte 38 crabiers du Québec et 16 de ces pêcheurs ont été interrogés pour les fins de l'étude. Une lettre explicative a été expédiée aux entreprises retenues au hasard afin de faciliter le travail des chercheurs et afin d'obtenir un taux de réponse élevé. Les entrevues avec les pêcheurs ont été effectuées par deux chercheurs, répartis selon les principales régions géographiques de l'échantillon. Les données ont été recueillies entre septembre et décembre 2001.

L'enquête a été réalisée à l'aide d'un questionnaire élaboré par le Ministère. Ce questionnaire contient toutes les informations relatives aux besoins de l'étude. Il est important de souligner que ces informations sont de nature confidentielle et que les résultats présentés dans ce rapport ne sont que des moyennes. Les principales informations recueillies à l'aide de ce questionnaire sont décrites à l'annexe 2.

1.2 Validation des données

Une validation des données est faite en comparant certains écarts avec la moyenne de la flotte, et en « contre vérifiant » avec les chercheurs, afin de déceler les incohérences qui auraient pu s'y trouver. Certaines corrections mineures ont ainsi été réalisées.

2. Résultats et analyse

2.1 Revenu de trésorerie

Le tableau 1 présente les moyennes des revenus bruts et des frais d'exploitation de 1999 et 2000 pour l'ensemble de l'échantillon. Ces données servent à calculer le revenu de trésorerie moyen pour chacune des années. Le revenu de trésorerie est le résultat d'un calcul financier qui tient compte des revenus et des déboursés effectués au cours de l'année par l'entreprise de pêche. Il ne tient pas compte de l'amortissement des actifs (qui ne sont pas des déboursés), mais considère plutôt les remboursements d'emprunts effectués au cours de l'année. Ainsi, il correspond au montant disponible pour le propriétaire pour rémunération de son travail et comme profit de son entreprise, après paiement de toutes les dépenses.

Le revenu de trésorerie peut parfois être surestimé. En effet, certaines dépenses, telles que les coûts d'entretien, peuvent être financées par des emprunts ou par des fonds provenant des années antérieures, ce qui n'occasionne aucune sortie d'argent provenant de l'exercice courant. Le calcul du revenu de trésorerie qui suit tient compte de l'hypothèse qui veut que le propriétaire se soit acquitté de toutes ses obligations durant l'année (à l'exception des frais financiers pour lesquels les paiements effectifs sont considérés). Le revenu de trésorerie est donc calculé comme suit :

$$\begin{aligned} \text{REVENU TOTAL } & \textit{moins} - \text{Frais d'exploitation variables (détails à l'annexe 2)} \\ & - \text{Frais d'exploitation fixes (détails à l'annexe 2)} \end{aligned}$$

Le **revenu total** correspond à la somme des revenus provenant de la vente de poissons et des autres revenus reliés aux opérations de l'entreprise de pêche.

Les **frais d'exploitation variables** correspondent aux coûts directement reliés aux opérations de pêche ainsi qu'aux coûts variables reliés à l'utilisation d'actifs, autres que le bateau, tels que les véhicules, les installations et les équipements.

Les **coûts d'engin** comprennent l'acquisition nette d'engins de pêche (achats moins ventes) ainsi que les coûts d'entretien et de réparation de ces engins.

Les **coûts d'entretien** comprennent tous les coûts encourus pour maintenir en bon état de fonctionnement les actifs de l'entreprise incluant les véhicules, les installations et les équipements utilisés à terre. Toutefois, ils ne comprennent pas les coûts reliés à l'entretien et à la réparation des engins de pêche.

Les **frais d'exploitation fixes** comprennent les frais annuels fixes reliés aux équipements et aux installations tels que les frais financiers, les assurances et les permis. Dans le cas des pêcheurs de crabe des neiges de la zone 16, les coûts de main-d'œuvre sont considérés comme étant une charge fixe.

Les résultats du tableau 1 révèlent un revenu de trésorerie moyen de 124 057 \$ en 1999 et de 345 830 \$ en 2000. Le revenu brut de pêche est de 305 393 \$ en 1999 et s'est accru en 2000 pour atteindre 574 073 \$, principalement en raison de l'augmentation du prix au débarquement du crabe de neiges et de l'augmentation du contingent de chaque pêcheur.

En observant la structure des frais d'exploitation, on observe que le principal coût est celui de la main-d'œuvre. Ces charges totalisent 83 563 \$ en 1999 et 105 638 \$ en 2000. Ceci représente, pour ces deux années, 46 % des charges d'exploitation totales. On remarque également que ces charges ont augmenté de près de 26 % en valeur en 2000 par rapport à 1999. En deuxième lieu, on retrouve les frais financiers avec 15 % des charges totales en 1999 et 11 % au cours de l'année 2000. Les frais administratifs et légaux ont également une place importante avec respectivement 10 % des charges totales en 1999 et 8 % en 2000.

Tableau 1

Revenu de trésorerie et structure des frais d'exploitation
Crabiers zone 16

	1998		1999		2000	
	(\$)	Part en %	(\$)	Part en %	(\$)	Part en %
REVENUS						
Revenus bruts						
Revenus bruts de pêche	246 022	-	305 393	-	573 886	-
Autres revenus	0	-	0	-	187	-
Total des revenus	246 022		305 393		574 073	
FRAIS D'EXPLOITATION						
Coûts variables						
Carburant, huile et graisse	6 841	4	6 058	3	8 042	4
Engins de pêche	6 677	4	2 780	2	4 944	2
Entretien	7 313	4	10 231	6	17 198	8
Autres	20 198	12	15 035	8	18 413	8
Sous-total :	41 029	24	34 104	19	48 597	22
Coûts fixes						
Main-d'œuvre	70 576	42	83 563	46	105 638	46
Frais financiers	34 795	21	27 844	15	25 356	11
Assurances	5 353	3	5 380	3	5 701	2
Frais administratifs et légaux	Inclus dans autres		18 496	10	18 774	8
Autres (enregistrement, permis, association, etc.)	14 498	9	11 949	7	24 177	11
Sous-total :	125 222	75	147 232	81	179 646	78
Total des frais d'exploitation :	166 252	100	181 336	100	228 243	100
REVENU DE TRÉSORERIE :	79 770		124 057		345 830	

Source : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs et données du MPO (revenus bruts de pêche)

Comme le revenu de trésorerie ne tient pas compte des autres revenus tels que les revenus d'assurance-emploi, le tableau 2 illustre le total des revenus du propriétaire.

Tableau 2
Revenu total moyen des propriétaires
Crabiers zone 16

	1998	1999	2000
Revenu de trésorerie	79 770	124 057	345 830
Assurance-emploi	2 990	851	738
<i>Total</i>	<i>82 760</i>	<i>124 908</i>	<i>346 568</i>

*Sources : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs et données du MPO
(revenus bruts de pêche)*

On peut ainsi constater que le revenu des propriétaires d'une entreprise de crabe des neiges de la zone 16 se chiffre à 124 908 \$ en 1999 et à 346 568 \$ pour l'année 2000. Il est à noter que le revenu provenant de l'assurance-emploi est stable aux alentours de 800 \$ au cours de ces deux années. La hausse du revenu moyen des propriétaires provient donc principalement d'une hausse de 221 773 \$ du revenu de trésorerie.

2.2 Structure des débarquements

Tableau 3

Structure des débarquements moyens
Crabiers zone 16

	Débarquements Moyens (\$)	Débarquements Moyens (kg)	Prix moyen au débarquement (\$/kg)
--	--	--	---

1999

Crabe des neiges	304 505	72 782	4,18
Morue	1	2	-
Flétan noir	618	327	1,89
Flétan de l'Atlantique	137	20	6,85
Autres	132	167	-
Total	305 393	73 298	-

2000

Crabe des neiges	573 226	108 320	5,29
Morue	0	0	-
Flétan noir	3	1	-
Flétan de l'Atlantique	613	89	6,89
Autres	44	54	-
Total	573 886	108 464	-

Sources : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs et données du MPO (revenus bruts de pêche)

Les débarquements totaux (toutes espèces) ont une valeur moyenne de 305 393 \$ en 1999 et de 573 886 \$ en 2000. Ces débarquements représentent un volume total d'environ 73,3 tonnes en 1999 et d'environ 108,5 tonnes en 2000. Ceci représente une augmentation du volume débarqué d'environ 48 %.

Les débarquements de crabe des neiges, qui représentent plus de 99 % des débarquements totaux, se chiffrent à 304 505 \$ en 1999 et à 573 226 \$ en 2000. Le volume de crabe des neiges débarqué a augmenté de 35 538 kg en 2000, tandis que le prix au débarquement a également augmenté de 58 % pour atteindre 5,29 \$/kg.

Le revenu provenant des espèces secondaires a diminué de 228 \$ en 2000. En valeur, ces débarquements se chiffrent à 660 \$.

2.3 Caractéristiques technico-économiques des crabiers de la zone 16

Tableau 4
Caractéristiques technico-économiques des crabiers de la zone 16
(valeurs moyennes)

Description	1999	2000
Âge moyen de la flotte	13	14
Longueur moyenne des bateaux	45'00'	45'00'
Durée de la saison de pêche (semaines)	13,9	14,7
Taille de l'équipage	3,1	3,4
Coût d'achat initial du bateau	305 340 \$	305 340 \$
Coût d'achat des actifs à terre	20 444 \$	25 569 \$
Additions ou modifications majeures	62 679 \$	70 117 \$
Amortissements	138 915 \$	158 227 \$
Valeur des actifs au 31 décembre	249 547 \$	242 798 \$
Solde des emprunts	55 202 \$	69 730 \$
Ratio <i>Dette/Actif</i>	0,22	0,29

Sources : Enquête auprès d'un échantillon de pêcheurs.

La saison de pêche des crabiers de la zone 16 s'est étendue sur une période de 13,9 semaines en 1999, tandis qu'elle a augmenté en 2000 pour atteindre 14,7 semaines. La taille de l'équipage est légèrement à la hausse en 2000, passant de 3,1 employés en 1999 à 3,4 employés, en excluant le capitaine-proprétaire.

Cette flotte est relativement âgée. Elle compte en effet des bateaux d'un âge moyen de plus de 14 ans. Le coût d'achat du bateau est stable au cours de ces deux années et s'élève à 305 340 \$, tandis que le coût d'achat des actifs à terre a augmenté de 25 %, et que celui

des additions ou des modifications majeures a augmenté de 12 %. En dépit de ces investissements, la valeur des actifs a diminué de près de 3 % pour atteindre 242 798 \$ en 2000.

En calculant le ratio **dette/actif**, il est possible de déterminer la proportion que représente la dette par rapport aux actifs de l'entreprise. Ainsi, le ratio moyen est de 0,22 en 1999 et de 0,29 en 2000, ce qui signifie que la dette représente 22 % de la valeur des actifs de l'entreprise en 1999 et 29 % en 2000.

2.4 Seuil de rentabilité

Le tableau suivant présente la quantité de crabe des neiges nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité pour les crabiers de la zone 16. Le seuil de rentabilité¹ est aussi appelé « point mort ». Dans le cas présent, le seuil de rentabilité permet de calculer la quantité de crabe des neiges nécessaire pour couvrir toutes les charges moyennes (frais d'exploitation) de la flotte. Toute quantité additionnelle permet ainsi au capitaine-propriétaire de bénéficier d'un salaire et d'un profit.

Tableau 5
Quantité de crabe nécessaire à l'atteinte du seuil de rentabilité
Crabiers zone 16

¹ Le seuil de rentabilité tient compte des coûts fixes et des coûts variables et se calcule comme suit :

$$SEUIL\ DE\ RENTABILITÉ = \frac{CF}{MACF}$$

Où : $CF = \text{charges ou coûts fixes } (\$)$

$$MACF = \text{marge avant charges fixes} = 1 - \frac{CV}{\text{Débarquements}}$$

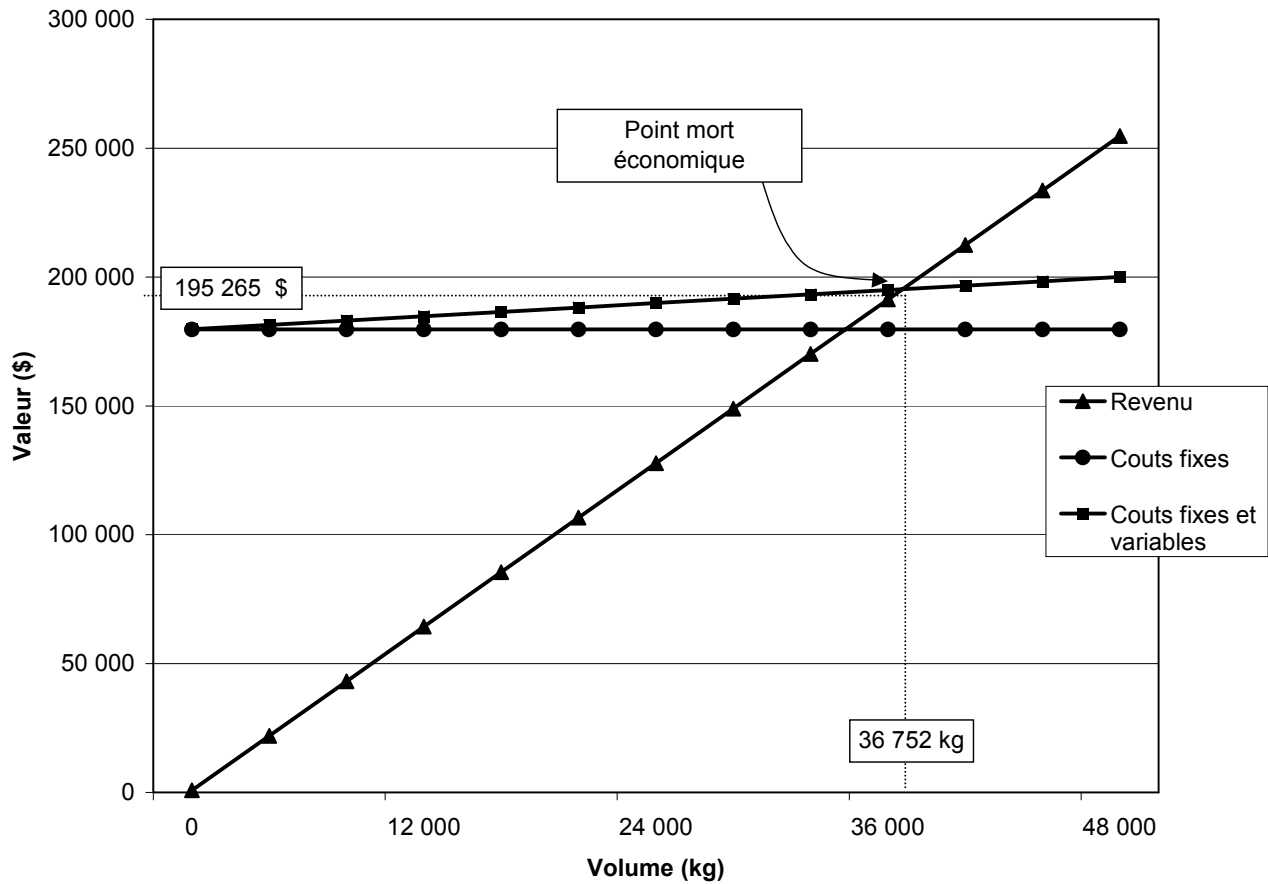
$CV = \text{charges ou coûts variables } (\$)$

	<i>Unité</i>	<i>1998</i>	<i>1999</i>	<i>2000</i>
COÛTS FIXES (CF)	\$	125 222	147 232	179 646
Coûts variables (CV)	\$	41 029	34 104	48 597
Débarquements totaux (toutes espèces)	\$	246 022	305 393	574 073
Coûts variables / Débarquements totaux	\$	0,17	0,11	0,08
MARGE AVANT CHARGES FIXES (MACF)	\$	0,83	0,89	0,92
SEUIL DE RENTABILITÉ (Débarquements totaux)	\$	150 286	165 429	195 267
DÉBARQUEMENTS DE CRABE NÉCESSAIRES À L'ATTEINTE DU SEUIL DE RENTABILITÉ	<i>Kg</i> <i>(lb)</i>	38 434 (84 732)	39 364 (86 783)	36 752 (81 024)
DÉBARQUEMENTS EFFECTIFS DE CRABE MOINS POINT MORT ÉCONOMIQUE	<i>Kg</i> <i>(lb)</i>	30 124 (66 412)	33 418 (73 674)	71 568 (157 780)

Note : Le calcul du seuil de rentabilité pose comme hypothèse des débarquements constants pour les autres espèces pêchées.

En 2000, les coûts variables représentent 8 % de la valeur des débarquements totaux (coûts variables / débarquements totaux). Il reste donc 0,92 \$ par dollar de débarquements pour couvrir les coûts fixes (marge avant charge fixe). Afin d'atteindre le seuil de rentabilité, les crabiers de la zone 16 doivent débarquer 36 752 kg (81 024 lb) en 2000, ce qui est inférieur aux débarquements effectifs. En effet, les crabiers ont débarqué une quantité suffisante de crabe des neiges pour atteindre leur seuil de rentabilité avant paiement d'un salaire au capitaine-proprétaire.

Graphique 1
Illustration du seuil de rentabilité en 2000
Crabiers de la zone 16

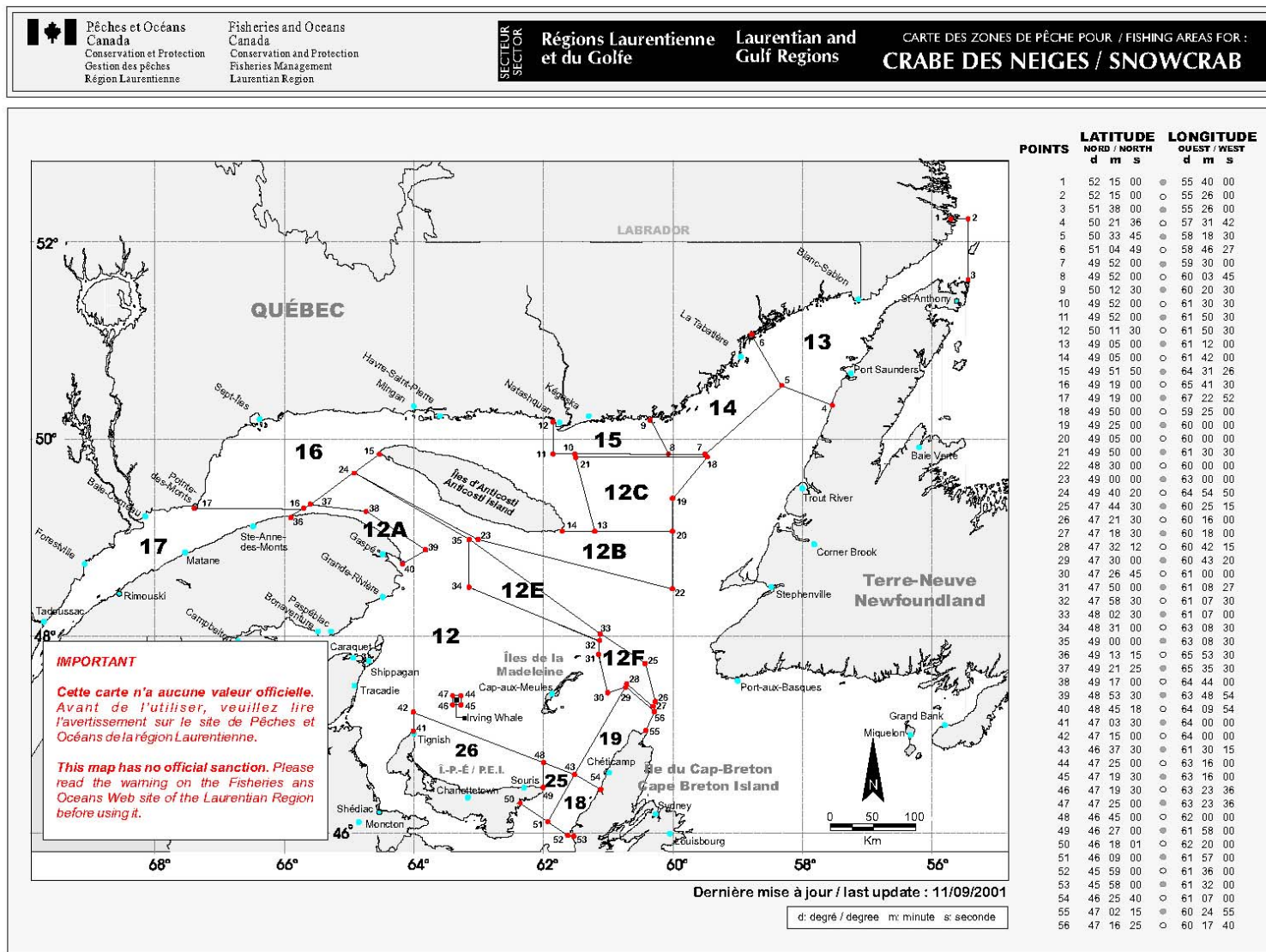


Théoriquement, le seuil de rentabilité établi à 36 752 kg (81 024 lb) de crabe des neiges en 2000 signifie que l'entreprise de pêche qui réalise ce volume de débarquement couvre l'ensemble de ses coûts fixes et variables, mais obtient un revenu de trésorerie nul. Toute quantité additionnelle de crabe des neiges permet l'obtention d'un revenu de trésorerie positif.

ANNEXES

Annexe 1

Carte des zones de pêche au crabe des neiges



Annexe 2

Principales informations recueillies lors de l'enquête

- Caractéristiques générales de l'entreprise (bateau principal et deuxième bateau)
 - NBPC
 - Longueur
 - Type de coque
 - Tonnage brut
 - Puissance au frein
 - Année de fin de construction
 - Année d'achat
- Le capital
 - Répartition du coût d'achat initial selon les composantes du bateau
 - Additions ou modifications majeures apportées après l'achat
 - Actifs à terre
- L'effort de pêche
 - Nombre de jours en mer et nombre de semaines par espèce
 - Nombre de voyages
 - Taille de l'équipage par espèce
- Coûts variables
 - Salaires et charges sociales
 - Carburant, huile et graisse
 - Nourriture
 - Boëtte, glace et sel
 - Entretien et réparations du bateau
 - Réparations, remplacement et acquisition d'engin de pêche
 - Vérifications à quai
 - Observateurs en mer
 - Dépenses de véhicule
 - Plan conjoint
 - Cogestion
- Coûts fixes
 - Enregistrement, permis et immatriculation
 - Quayage
 - Remisage du bateau
 - Association
 - Assurances
 - Frais administratif et légaux
 - Location de quota
 - Location de bateau
 - Frais d'intérêt
 - Remboursement d'emprunt
- Les emprunts
 - Soldes
- Les différents types de revenus
 - Revenus bruts de pêche
 - Revenus de location de contingent
 - Autres